

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MURITANIE
MINISTRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT
OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
NOUAKCHOTT – Septembre 2006**

AVERTISSEMENT

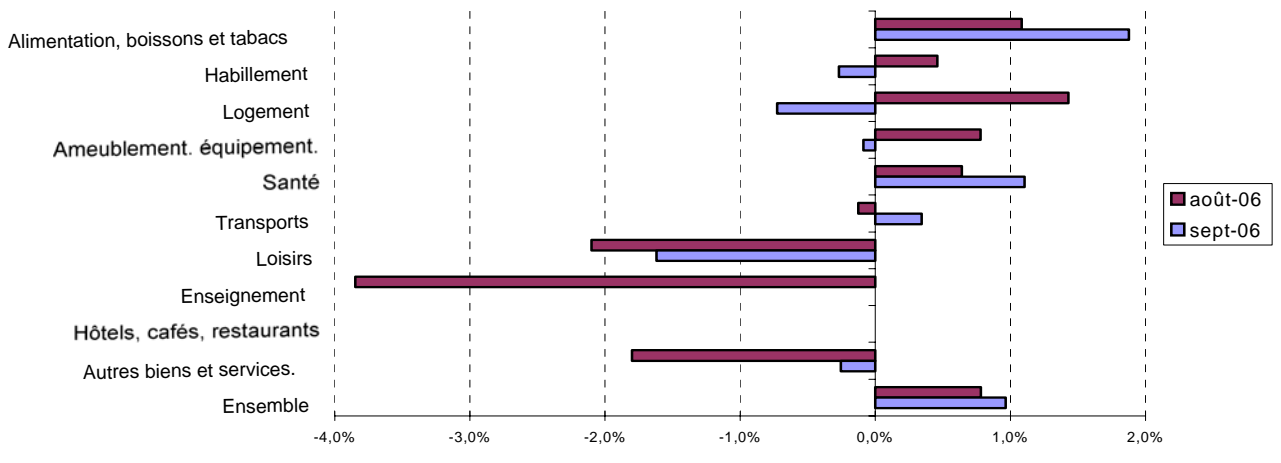
L'Office National de la Statistique a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Cet indice est harmonisé car le même instrument de suivi de l'évolution des prix a été mis en place dans les Etats membres d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne). Cet indice a pour population de référence l'ensemble des ménages de l'agglomération de Nouakchott.

L'indice est publié au plus tard le 10 de chaque mois.

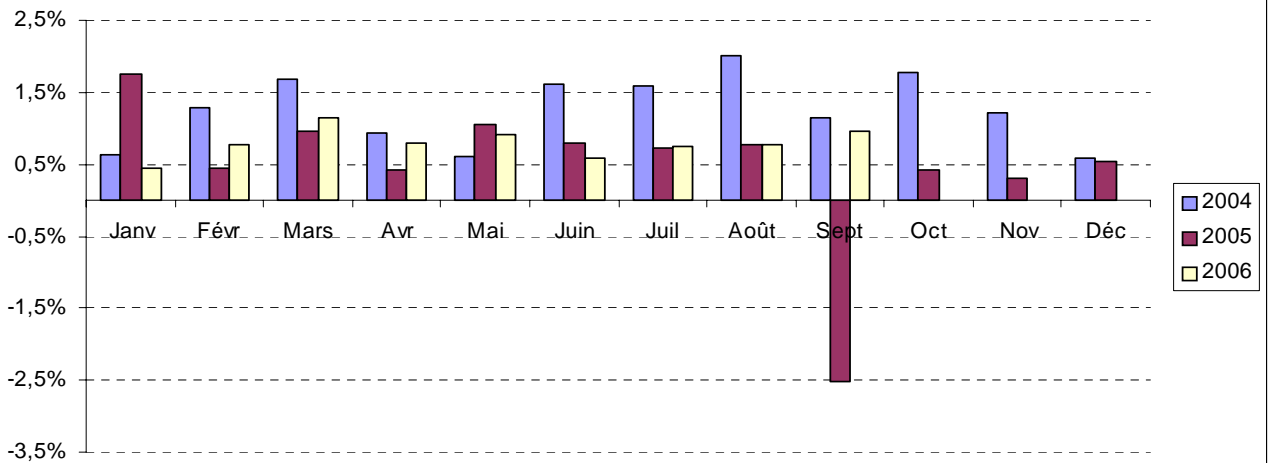
Code	Fonctions ❖ dont sous-groupes	Pondé- rations	Indices pour les mois de					Variation en % sur		
			Sept. 05	Juin 06	Juillet 06	Août 06	Sept. 06	1 mois	3 mois	12 mois
	INDICE GLOBAL	10 000	127,8	135,5	136,5	137,6	138,9	1,0	2,5	8,7
01	Produits alimentaires, boissons et tabac	5438	132,0	139,9	142,0	143,6	146,2	1,9	4,5	10,8
01101	❖ Pain et céréales	1456	138,9	143,8	145,4	144,3	144,3	0,0	0,3	3,9
01102	❖ Viande	1300	126,3	135,1	139,6	141,6	143,7	1,5	6,4	13,8
01103	❖ Poissons	443	187,9	202,2	203,8	210,4	218,2	3,7	7,9	16,1
01104	❖ Lait, fromage et oeufs	526	133,7	139,7	142,8	145,3	145,8	0,3	4,4	9,0
01105	❖ Huiles et graisses	358	126,2	133,6	134,2	134,4	140,1	4,2	4,9	11,0
01107	❖ Légumes autres que pommes de terre et tubercules	438	105,7	99,6	101,8	110,2	117,5	6,6	17,9	11,1
01201	❖ Café, thé et autres végétaux pour tisanes	342	118,8	124,9	125,7	126,6	130,7	3,3	4,6	10,0
02	Articles d'habillement et articles chaussants	588	128,2	139,2	139,1	139,8	139,4	-0,3	0,2	8,8
03	Logement, eau, électricité, gaz	1368	126,6	134,4	134,9	136,9	135,9	-0,7	1,1	7,3
04	Ameublement, équipement ménager	628	146,7	144,6	142,9	144,0	143,9	-0,1	-0,5	-1,9
05	Santé	148	133,5	146,5	146,0	147,0	148,6	1,1	1,5	11,3
06	Transports	1030	110,1	121,0	120,7	120,5	120,9	0,3	0,0	9,9
07	Loisirs, spectacles et culture	158	113,0	111,3	106,8	104,6	102,9	-1,6	-7,6	-9,0
08	Enseignement	61	102,6	109,5	108,0	103,9	103,9	0,0	-5,1	1,2
09	Hôtels, cafés, restaurants	176	130,9	136,1	136,0	136,0	136,0	0,0	-0,1	3,9
10	Autres biens et services	405	95,8	106,5	107,0	105,1	104,8	-0,3	-1,6	9,4

Mois	Sept. 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	Jan. 06	Fév. 06	Mars 06	Avr. 06	Mai 06	Juin 06	Juil. 06	Août 06	Sept. 06
Indice	127,8	128,3	128,7	129,4	129,9	130,9	132,4	133,5	134,7	135,5	136,5	137,6	138,9
Variation en %	-2,5	0,4	0,3	0,5	0,4	0,8	1,2	0,8	0,9	0,6	0,8	0,8	1,0

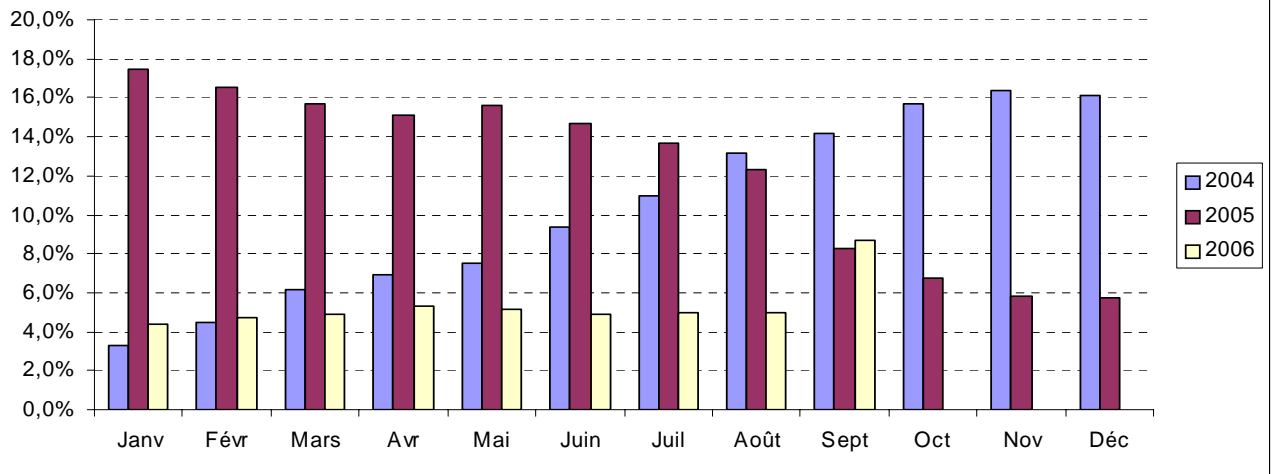
Variation des indices des fonctions en septembre 2006



Variations mensuelles de l'Indice des prix



Variations annuelles de l'Indice des prix (glissement)



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) A NOUAKCHOTT (Base 100 = Avril 2002 – Mars 2003)

Au terme du mois de septembre 2006, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages a enregistré une hausse de 1,0% par rapport au mois précédent. En rythme annuel, calculé sur la base de la variation de l'indice mensuel moyen sur les 12 derniers mois, le taux d'inflation est de 5,5%.

En glissement annuel (entre septembre 2005 et septembre 2006), l'indice général a enregistré une augmentation de 8,7%, et une hausse de 2,5% sur le dernier trimestre.

Ce renchérissement des prix à la consommation résulte des variations positives affichées par certaines fonctions. Il s'agit principalement des « produits alimentaires, boissons et tabacs » (+1,9%), « santé » (+1,1%) et « transports » (+0,3%).

Pour l'alimentation, la hausse tire ses origines de l'augmentation des prix, dans les sous-groupes, « viande » (+1,5%), « poisson » (+3,7%), « huiles et graisses » (+4,2%) et « légumes autres que pommes de terre et tubercules » (+6,6%). Cette augmentation est liée probablement aux spéculations à l'approche du mois de Ramadane.

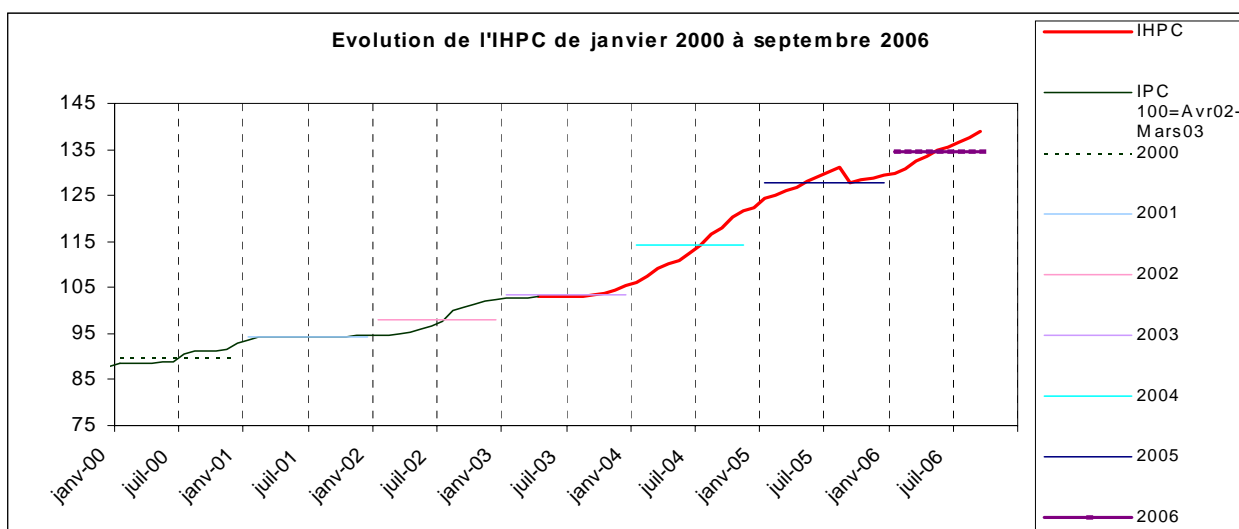
Concernant les transports, la hausse est due à l'augmentation des prix au niveau de sous-groupe « carburants et lubrifiants » (+2,2%), notamment le gas-oil dont le prix à la pompe a augmenté de (+9,1%) en septembre, suite à la hausse de 6% du coûts du pétrole brut en août dernier sur le marché international.

D'autres fonctions ont enregistré des baisses plus ou moins importantes, contribuant ainsi à l'amortissement de la hausse de l'indice global. C'est le cas de « logement, eau électricité, gaz » (-0,7%) et « articles d'habillement et articles chaussant » (-0,3%)

Notons enfin que sur les douze derniers mois, le sous-groupe « poisson » réalise toujours la plus forte hausse de prix (+16,1%).

Variation annuelle (Moyenne 12 mois) du taux d'inflation (en %)

MOIS	Sept. 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	Jan. 06	Fév. 06	Mars 06	Avr. 06	Mai 06	Juin 06	Juillet 06	Août 06	Sept. 06
Variation sur 12 mois	14,7	13,9	13,0	12,1	11,0	10,0	9,1	8,3	7,5	6,7	6,1	5,5	5,5



Prix moyens de quelques produits essentiels à Nouakchott

Unité : UM

PRODUIT	septembre	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembr
	2005	2006	2006	2006	2006	2006	2006	e 2006
Riz importé en vrac(kg)	205	204	209	213	219	218	214	211
Farine de blé (kg)	120	119	120	120	120	120	120	120
Couscous de blé importé (kg)	270	230	230	230	230	230	230	230
Viande de bœuf avec os (kg)	850	850	855	850	850	860	881	882
Viande de chameau (kg)	850	852	866	870	850	910	920	920
Sardinelle (kg)	374	375	389	407	414	419	432	436
Banane (kg)	373	341	307	301	298	359	331	341
Dattes locales (kg)	448	517	572	604	622	715	677	739
Tomates fraîches importées (kg)	255	232	207	215	213	235	215	228
Oignons (kg)	196	189	209	184	204	198	233	245
Eau (m3)	94	94	94	94	94	94	94	94
Electricité première tranche (kwh)	32	32	32	32	32	32	32	32
Gaz (bouteille de 12 kg)	2200	2250	2250	2250	2300	2275	2275	2275
Gas-oil (litre)	189	218	218	247	247	243	243	250

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de la Mauritanie est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages résidant dans la ville de Nouakchott.

Le panier de la ménagère comprend **361** variétés qui sont suivies dans **465** points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération de Nouakchott. L'ensemble des types de points de vente sont concernés: marchés, échoppes dans la rue, boutiques, prestataires de services publics et privés, etc. Au total **3356** relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est la période avril 2002 – mars 2003 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 2002 auprès de 1008 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul HARmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec l'indice base 100 en juillet 1985 est possible en utilisant le nouveau coefficient de raccordement 3,0636. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la nouvelle base.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres Etats membres d'AFRISTAT ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'ONS.

Office National de la Statistique, Teveragh-Zeina E-nord Nouakchott. B.P. 240 Nouakchott.

Tél. : (222) 525 30 70 Site : www.ons.mr

Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (12 n^{os} / an).

Contacts :

Directeur de Publication : Baba Ould Boumeiss

Directeur de Rédaction : Bâ Oumar Kalidou

Rédacteur de Publication : El Houssein Ould Mohamed Lemine

Distribution : Service des Prix.